



# Comité Départemental de Billard de l'Eure

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 07/09/2022 à Saint-Marcel

### Sont présents :

Pour le C.D.B.E : Jean-Luc ARRIVÉ, Nicolas BAILLY, Jean-Claude MARY, Pierre VIGNE.

Pour le Club de Bernay : Jean-Claude MARY.

Pour le Club d'Evreux : Jean-Luc BARBIER.

Pour le club de Gaillon : Philippe LEBOURGEOIS

Pour le club de La Saussaye : Jean-Luc ARRIVÉ.

Pour le Club de Louviers : Nicolas BAILLY, Phi Bang HONG.

Pour le club de Pacy-sur-Eure : Jack WILLEMYS, Pierre LEMOIGNE, Claude PETITGRAND.

Pour le club de Saint-Marcel : Serge GEYER, Pierre DUMOND.

Est absent : Philippe Cajean, excusé, membre du comité du CDBE en charge de la commission arbitrage.

Nicolas accueille les participants et les remercie de s'être déplacés jusqu'à Saint-Marcel. Le quorum des clubs présents étant atteint (7 sur 7 = 100 %), la séance est ouverte à 18h05.

Le président demande d'observer une minute de silence pour les joueurs de l'Eure décédés au cours de la saison précédente (Élysée ALLART, Michel BROWANG).

### **1 - Rapport moral de la saison 2022/2023 :** (par Nicolas Bailly)

Le président fait remarquer que les compétitions de la saison 2021.2022 se sont bien déroulées dans l'ensemble. Il remercie l'ensemble des clubs pour l'organisation de ces compétitions.

Il note avec satisfaction le sauvetage du club de Gaillon qui a failli disparaître après le décès de son président.

Le président préfère se tourner vers l'avenir en insistant sur le nécessaire développement du billard au sein du département. Il rappelle à cette occasion que toutes les formes de manifestations sont à développer tant à l'intérieur des clubs qu'à l'extérieur avec les billards BT 700. Il faut développer la communication. Le CDBE aidera les clubs de l'Eure pour leur développement et leur publicité en remboursant les frais de publicité (*banderoles, flyers, affiches...*) à une hauteur maximum de 75,00 € et sur présentation de factures. Cette aide ne sera valable que pour la saison 2022/2023.

**Rapport adopté à l'unanimité.**

### **2 – Bilan financier :** (par Jean-Luc Arrivé)

Du fait principal des cotisations gratuites pour la dernière saison, le compte de résultat est déficitaire de 570,48 € et le bilan présente un total positif de 1966,70 € (*comptes arrêtés au 30/06/2022, cf. annexe1*).

**Bilan adopté à l'unanimité.**

Le président annonce que la cotisation d'affiliation au CDBE est maintenue à 30.00 € pour les clubs de l'Eure pour la saison 2022/2023. Il fera également la proposition d'adhérer au CDBE au club pool des Andelys nouvellement créé et présidé par Nicolas Rimbot.

### **3 - Bilan sportif :** (par Pierre Vigne)

Cf. le bilan en annexe 2. Les diplômes des champions de l'Eure sont remis en séance.

Pierre Vigne rappelle que pour la nouvelle saison, c'est aux clubs de saisir les résultats de toutes les compétitions sur le site dédié de la FFB. Seuls les adhérents désignés « responsables carambole » ont accès à ce site.

À la remarque de frais importants supporté par un joueur pour la coupe des provinces, il est rappelé que les compétiteurs doivent se regrouper pour les déplacements lors des compétitions. Pour une même compétition, le remboursement des frais kilométriques ne se fera que pour un seul véhicule utilisé.

Le nouveau règlement de la ligue n'impose plus de désigner les arbitres pour les compétitions, il sera fait usage de l'auto-arbitrage sauf pour les catégories nationales en jeu de séries. Les clubs sont tenus de désigner un directeur de jeu. Le calendrier valable à ce jour (*version 8*) fait apparaître que les tours de jeu pour une même catégorie ont lieu le même jour. Compte tenu du peu de bénévoles dans les clubs il faut penser à former des directeurs de jeu et à sensibiliser les compétiteurs sur la connaissance des règlements (*code sportif et arbitrage*).

Il est évoqué qu'à l'avenir, il faudra peut-être penser à équiper les clubs de caméras pour faire appel à la vidéo en cas de litige d'arbitrage.

#### **4 – Remplacement du responsable de la commission sportive du CDBE.**

Suite à la démission de Pierre Vigne comme responsable de cette commission, il a été fait appel à candidature au cours du mois de juin. Seul Phi Bang HONG du club de Louviers s'est proposé pour remplir cette fonction. Il est coopté et élu à l'unanimité par l'assemblée pour intégrer le comité directeur et prendre en charge la commission sportive, dans un premier temps en double avec Pierre Vigne pour sa formation et ensuite totalement autonome au cours de l'olympiade.

#### **5 – Point calendrier 2022/2023. Attribution des finales 2022/2023.**

Le calendrier du CDBE ne pourra être fait que lorsque que la commission sportive de la ligue aura donné au responsable sportif du CDBE tous les éléments nécessaires. Il est rappelé que les engagements des joueurs en compétition doivent être envoyés à la ligue au plus tard pour le 23 septembre de même que pour les équipes « Pierre Lescaut » pour le 15 septembre.

Le calendrier ne pourra donc être connu qu'après, soit au mieux début octobre.

Étant tenu d'une programmation par avance avec la MJC, le club d'Evreux devra se rapprocher des responsables sportifs pour connaître sa première date de compétition à organiser.

Les finales départementales sont attribuées en séance et se répartissent de la façon suivante :

- FD « Libre » R4 à Saint-Marcel
- FD « Libre » R3 à La Saussaye
- FD « Libre » R2 à Louviers
- FD « Bande » R2 à Pacy-sur-Eure
- FD « Bande » R1 à Louviers
- FD « 3 Bandes » R2 à Bernay
- FD « 3 Bandes » R1 à Pacy-sur-Eure

#### **6 – Questions diverses :**

##### **a) A.G. de la LNB :**

Jean-Claude fait un compte-rendu succinct de l'A.G. de la LNB qui s'est tenue à Saint-Nicolas d'Aliermont le 04 septembre dernier.

Quelques points importants :

- Entrée au comité directeur de Cédric Legendre de Rouen pour s'occuper de la formation des jeunes pour le haut niveau de compétition et devient également président adjoint de la LNB.
- Entrée de Thierry Deleglise de Cormelles pour s'occuper de la commission sportive.
- Gilles Introligator d'Evreux s'occupera de la commission de discipline.
- Adoption des nouveaux statuts et règlement intérieur de la LNB.
- Modification du règlement sportif de la LNB.
- Clôture ces comptes de la LNB au 31 août de chaque année, point sportif en visio conférence en début septembre puis A.G. le samedi avant le 15 octobre, soit pour 2023 le samedi 14 octobre (*le lieu reste à définir*)
- (*Consulter les dossiers qui seront mis prochainement sur le site de la LNB*).

b) Point arbitrage :

Cf. l'annexe 3 ci-jointe.

c) Point sur le sauvetage du club de Gaillon :

30 affiches et 3000 flyers ont été distribués sur Gaillon et Aubevoye. Des informations sont affichées sur les panneaux lumineux de la ville. Présence du club au forum des associations samedi 10/09 à Gaillon. Les anciens licenciés du club ont soit arrêté le billard soit rejoint d'autres clubs (Bernay et Saint-Marcel). Actuellement il y a 3 licenciés plus 2 en attente de signature. Il faudra du temps pour relancer le club mais la mairie de Gaillon est partie prenante, ce qui est un bon point.

d) Forum des associations :

Certains clubs ont participé avec succès. La MJC d'Evreux n'a pas souhaité la participation du club et n'a pas attribué de stand au club, ce qui est déplorable.

**La prochaine assemblée générale aura lieu au club de Pacy-sur-Eure le mercredi 18 octobre 2023 (suivant l'A.G. de la LNB du 14 octobre)**

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et le club de Saint-Marcel qui a bien voulu nous accueillir et clôt la séance à 19h30.

Le 08 septembre 2022.

Le Président,



Nicolas Bailly

Le Secrétaire,



Jean-Claude Mary

**COMPTE DE RESULTAT C D B E SAISON 2021-2022 (arrêté au 30/06/2022)**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Coupes et médailles	224,64 €	Cotisations club (gratuites pour 2021-2022)	
Réception (A G O)			
Hébergement site CDBE	28,38 €		
Timbres postaux			
Cotisation CDOS de l'Eure 2020/2021	70,00 €		
Indemnités kms arbitres	123,08 €	Intérêts Livret A 2020	10,70 €
Frais bancaires	36,00 €		
Subventions finales de ligue	99,08 €		
<b>TOTAL</b>	<b>581,18 €</b>		<b>10,70 €</b>
<b>SOLDE DEFICITAIRE</b>		<b>570,48 €</b>	

**BILAN C D B E SAISON 2021/2022 (arrêté au 30/06/2022)**

<b>FONDS ASSOCIATIF AU 30/06/2021</b>			
Compte courant Crédit mutuel			397,10 €
Compte Livret A Crédit mutuel			2 140,08 €
Prélèvement Parts Sociales			0,00 €
Virt interne livret vers cpte courant			450,00 €
Virt interne livret vers cpte courant			-450,00 €
Déficit de la période			-570,48 €
<b>FONDS ASSOCIATIF AU 30/06/2021</b>			<b>1 966,70 €</b>
Dont compte courant		265,92 €	
Dont compte livret A		1 700,78 €	
<b>Total</b>		<b>1 966,70 €</b>	

## CDBE - Assemblée générale du 07/09/2022 - Saint-Marcel

### Commission Sportive - Saison 2021/2022

#### 1 - Organisation des compétitions

Comme lors des saisons précédentes la commission sportive a pris en charge l'organisation des phases qualificatives des catégories suivantes : Libre R2, R3 et R4, Bande R1 et R2 ainsi que les catégories 3 bandes R1 et R2.

Les 4 tours de jeu (T1, T2, T3 et finales départementales) se sont déroulés sans problème notable.

La commission remercie les clubs et les compétiteurs qui respectueux des règles sont les principaux artisans du bon déroulement des différentes compétitions.

En raison de ce qui précède il est évident que la commission n'a pas eu à traiter le moindre problème de discipline.

Au niveau organisationnel, pour cette prochaine saison, il va nous falloir intégrer un probable changement de fonctionnement du aux nombreuses modifications liées à la nouvelle commission sportive de la LNB.

#### 2 - Résultats sportifs 2021/2022

Au cours de cette saison que nous qualifierons de transition, la commission s'est chargée de la saisie des résultats sur les sites fédéraux. A compter de 2022/2023 les clubs assumeront cette tâche.

#### 3 - Palmarès

Les champions de l'Eure 2021/2022 sont les suivants :

**Libre R2 : Daniel VINCENT - Pacy sur Eure**  
**Libre R3 : Khenn DOUNG - Louviers**  
**Libre R4 : Eric REICHSTADT - Bernay**  
**Bande R1 : Gilles INTROLIGATOR - Evreux**  
**Bande R2 : Claude PETITGRAND - Pacy sur Eure**  
**3 bandes R1 : Hong Phi BANG - Louviers**  
**3 bandes R2 : Claude PETITGRAND - Pacy sur Eure**

Les excellents résultats obtenus par les joueurs de l'Eure lors des finales ont fait que l'équipe qui lors de la phase nationale de la coupe des provinces a défendu les intérêts de la Normandie était composée de 3 joueurs « eurois » sur un total de quatre.

**Jérôme STAIGRE de La Saussaye - Libre R1**  
**Daniel VINCENT de Pacy sur Eure - Libre R2**  
**Hong Phi BANG de Louviers - 3 bande R1**  
*Philippe LEFEVRE d'Argences disputant la bande R1*

#### 4 - Remplacement du responsable sportif

Pierre VIGNE ayant émis le souhait de passer le relai quant à son activité de responsable sportif un appel à candidature a été émis. Hong Phi BANG du club de Louviers s'est proposé pour prendre en charge le poste vacant.

Dans un premier temps la tâche sera assurée en parallèle par Hong Phi BANG et Pierre VIGNE avec un transfert progressif des responsabilités du second vers le premier. Le but étant que pour la saison 2023/2024, Hong phi BANG soit totalement autonome.

Pierre VIGNE

## Comité Départemental de Billard de l'Eure

Objet : **Compte rendu de la commission d'arbitrage**

Date : **Pour la saison 2021/2022**

### 1- Nomination d'un arbitre pour les finales du CDBE :

- 06/03/2022 : Libre R4 à Bernay. Arbitrage de Pierre Lemoigne.
- 20/03/2022 : Libre R3 à Louviers. Arbitrage de Jean Claude Mary.
- 24/04/2022 : Bande R1 à Evreux. Arbitrage de Pierre Dumond.
- 24/04/2022 : Bande R2 à Pacy. Finale à 4 joueurs, incapacité de déléguer un arbitre extérieur. Club receveur informé de la situation.
- 01/05/2022 : 3 Bandes R2 à St Marcel. Arbitrage de Philippe Cajean.

Il n'y a pas eu de finales départementales pour la libre R2 et le 3 bandes R1 mais un tour 4 compte tenu du nombre de joueurs engagés dans ces 2 catégories.

Les frais de déplacement (kilomètres et repas) étaient pris en charge par le CDBE. Un grand merci aux arbitres.

### 2- Projet saison 2022/2023 :

Ces nominations d'arbitrage pour les finales départementales seront reconduites pour la prochaine saison et je saurai pouvoir compter sur 2 nouveaux arbitres : Marie Pierre Pajon de St Marcel et Eric Reichstadt de Bernay. Enfin, merci d'encourager les membres de vos clubs à passer les formations pour devenir arbitre.

Sportivement.

**Philippe Cajean**

**Responsable commission arbitrage**